



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

COMITÉ DE CÔTE BASQUE - LANDES

5 avenue Raoul Follereau - 64100 BAYONNE - Tél. 05.59.63.36.57 - Télécopie. 05.59.63.26.26

E-mail : 3011y@ffr.fr - Site internet : www.comitecbl.com

Bayonne, le 03/11/2017

ATTESTATION DE FORMATION « SÉCURITÉ DU JOUEUR » SAISON 2017/2018

CLUB :

Représenté par M. Le Président :

Atteste que la formation à tous les éducateurs sur la « Sécurité du joueur » a été réalisée dans notre club le:

- / / 20..... Formation Sécurité Compétition
- / / 20..... Formation Sécurité EDR

Rappel :

- La feuille d'émargement est à transmettre au Comité Territorial par courrier, avant le 20 novembre 2017, accompagnée de la présente attestation dûment complétée.
- *« Dans le cas de rassemblement, les référents de chaque club qui auront participé à la journée territoriale ou départementale pourront soit co-animer la journée sécurité du joueur du rassemblement soit animer la journée sécurité au sein de leur club. »*

Le signataire certifie l'exactitude de ces renseignements.

À, le / / 20.....

Pour faire valoir ce que de droit.

Signature du Président du club

Cachet du club



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

COMITÉ DE CÔTE BASQUE - LANDES

5 avenue Raoul Follereau - 64100 BAYONNE - Tél. 05.59.63.36.57 - Télécopie. 05.59.63.26.26

E-mail : 3011y@ffr.fr - Site internet : www.comitecbl.com

Bayonne, le 03/11/2017

FORMATION « SÉCURITÉ DU JOUEUR » SAISON 2017/2018

Madame La Présidente, Monsieur Le Président,

Chaque club a désigné un « **Référent Sécurité Compétition** » et un « **Référent Sécurité Ecole de Rugby** » pour participer aux formations proposées par le Comité au mois de septembre.

Ces deux référents sont chargés de former, à leur tour, tous les entraîneurs concernés par la compétition et tous les éducateurs concernés par l'école de rugby au sein de votre club.

Lors de ces formations, chaque participant devra remplir la feuille d'émargement qui se situe en pièce jointe.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir, dûment complétées, par mail au 3011y@ffr.fr ou par courrier, la feuille d'émargement et l'attestation de formation, qui se trouvent en pièces jointes de ce courrier **avant le 20 novembre 2017**.

Comptant sur votre coopération, je vous prie d'agréer, Madame La Présidente, Monsieur Le Président, mes sincères salutations.

Le Président Délégué,



André JUNCA.

